

Procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale SLTC
du
Vendredi 27 septembre 2022

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du Conseil du 14 juin 2022
2. Informations diverses
3. Journée de rentrée
4. Présentation offre de formation 2022/2023
5. Etat du budget
6. HCERES
7. Nouvel arrêté du doctorat
8. Questions diverses

Membres présents :

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Naïma GEOFFROY, Andrew ARANA, Yann GREUB, Sylvie JOYE, Henri-Louis GO, Éric BRANGIER, Frederic BALARD, Iris CHIPAUX, Jean PAULY, Alexandre BATISSOU, Sébastien GINHOUX, Adrien GOBLOT, Frédérique PEGUIRON, Sophie RAHUEL-CLERMONT

Membres excusés : Alex BOULTON, Christophe FEYEL, Damien DECARNE, Guy LAPOSTOLLE, Thomas RABEYRON, David BOURGUIGNON, Jérôme DINET, Benoit BOLMONT, Fabrice MONTEBELLO, Ingrid VOLERY, Francis GUILLEMIN, Cyril TARQUINIO, Fabienne LEMETAYER, Hanna VERDEL, Mélissa MOREIRA MELO, Thomas HUOT-MARCHAND

Invités : Fatima ATOURKI

1. Approbation du PV du conseil du 14 janvier 2022

Le procès-verbal du 14 juin 2022 est voté à l'unanimité par les membres du Conseil.

2. Informations diverses

- Rappel des conditions de cette année pour lancer un prix de thèse Ecole Doctorale (appel pour le 15 novembre et communication du nom du candidat retenu le 1^{er} décembre). Au regard des délais, la décision est prise de renvoyer la discussion en janvier 2023 (arrêté des modalités de sélection, montant, délais, budget, ...)

- Proposition de présentation-échange via Teams sur procédures « INFO SUR ACT & HDR » par AMCC pour les enseignants chercheurs en plus des informations déjà disponibles sur le site et les RDV personnalisés.
- Désignation de M. Sébastien GINHOUX pour participer aux réunions organisées par Guillain Mauviel, VP transition écologique de l'UL, au sujet de la transition écologique et la sobriété énergétique.

3. Journée de rentrée

Prévue le 15 novembre. A l'étude la possibilité d'une visio pour les doctorants éloignés qui ne peuvent pas y assister.

4. Présentation offre de formations 2022/2023

Le budget excédentaire va permettre de satisfaire les demandes en volume horaire des formations.

Suggestions diverses à étudier :

- Demande d'équivalence pour les divers diplômes détenus par les doctorants
- Assouplissement du process de formation en anglais
- Possibilités de formation en distanciel à augmenter
- Facilités quant au schéma général des formations
- Proposition d'ouverture de formations relatives à la Veille informatique, Appels d'offres et Protection des idées
- Attribution de crédits pour intervention en langue étrangère autre que l'anglais
→ « Chantier 1 » à ouvrir « langues : validation compétences »

5. Etat du budget

- Aide à la mobilité : 6411 €
- Aide au financement des jurys de thèse et Aide à l'impression des thèses : 3500 €
- Formations à distance : 2426.93 €
- Actions et gestion courante de l'ED : 192.50 €

Fonctionnement consommé : 34 585.29 €

Rémunérations des intervenants : 10 602.12 €

Fonctionnement disponible : 12 474.71 €

Questions :

Pourquoi ne pas participer davantage aux financements des jurys et à l'impression des thèses ?

→ « Chantier2 » : la répartition du budget »

6. HCERES

La visite est prévue pour le 23 novembre : proposition de réunion de discussion pour le 10/11 ou 18/11.

7. Nouvel Arrêté du 26 août modifiant celui du 25 mai 2016

Nouvelle Charte du doctorat avec mention renforcée sur l'intégrité scientifique et serment du doctorant. Lecture du nouvel arrêté à propos du serment du doctorant.

→ Recenser les salles disponibles à réserver pour les soutenances (nombre de personnes, vidéoprojecteur, personne à contacter, possibilité de connexion) ?

- Modification du CSI : Composition (au moins deux membres dont un titulaire de l'HDR), tenue dès la fin de la 1^{ère} année et uniformité du CSI pour toutes les Ecoles Doctorales.

8. Questions diverses

Discussion autour de l'attribution des contrats doctoraux et le pouvoir des laboratoires sur la prise de décision (équilibrer le nombre de contrats doc par laboratoire mais ne pas rediscuter de la grille d'évaluation et les critères de classement des laboratoires).

→ État des lieux des pratiques par UR.